

Image not found or type unknown



Affichage obligatoire non respecter

Par **Gregory77430**, le **10/02/2009** à **14:57**

Bonjour , rn Quel est la demarche a suivre pour saisir l'inspecteur du travail quand aucun des affichages obligatoiore n'est afficher ? je doit saisir le secrétariat du greffe du conseil des Prud'hommes mais de meme aucun affichage obliagtoire . rnrn- Je n'ai aucun moyen de me defendre ?